

**FINANCE** vendredi 05 août 2011

# La BCE reprend ses achats d'obligations

AFP

## > Politique monétaire La Banque centrale a maintenu son taux directeur à 1,5%

La Banque centrale européenne (BCE) a décidé d'intervenir fermement pour tenter d'éteindre les feux de crise de la dette en zone euro, notamment en reprenant ses interventions sur le marché obligataire, a annoncé jeudi son président Jean-Claude Trichet. Le conseil des gouverneurs de la BCE a décidé «à une écrasante majorité» de procéder à de nouveaux achats, a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Francfort (ouest), siège de l'institution.

Des sources de marchés parisiennes ont confirmé à l'AFP que la BCE intervenait jeudi après-midi.

Auparavant, Jean-Claude Trichet avait déclaré n'avoir «jamais dit» que ce programme avait été «interrompu». La BCE n'en avait pourtant pas fait usage pendant plus de quatre mois.

L'ampleur de l'intervention ne sera connue que lundi au plus tôt, la BCE ne communiquant qu'une fois par semaine à ce sujet. Il se pourrait même que l'intervention de ce jeudi ne figure pas encore dans les chiffres de lundi, du fait des délais de compensation.

Jean-Claude Trichet a toutefois ajouté qu'il souhaitait voir le Fonds européen de stabilité financière (FESF), mis en place pour prêter aux Etats en difficulté de la zone euro, le relayer rapidement comme cela a été décidé lors d'un sommet à Bruxelles le 21 juillet.

«Ce que nous attendons c'est que ce fonds soit efficace ce qui nous permettra de ne pas intervenir», a-t-il dit. La BCE va aussi venir en aide aux banques, en mettant à leur disposition des liquidités supplémentaires.

## Réévaluation des capacités du fonds de soutien

Une opération exceptionnelle de prêt sur six mois aux banques sera lancée le 9 août avec une maturité au 11 mars 2012, en réaction aux «tensions renouvelées sur certains marchés de la zone euro», a précisé Jean-Claude Trichet. La BCE avait déjà procédé à ce type d'opérations pour faire face à la crise mondiale, mais ces opérations avaient cessé fin 2009.

L'allocation illimitée de crédits aux banques, à taux fixe et sur des périodes allant jusqu'à trois mois, est quant à elle prolongée d'un trimestre, jusqu'à janvier 2012, a ajouté Jean-Claude Trichet.

«Nous pensons que c'est approprié dans les conditions actuelles, afin de

restaurer le bon fonctionnement sur tous les marchés», a commenté le président de la BCE, qui a décidé en outre de maintenir son principal taux directeur à 1,5%.

De son côté, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a prôné une réévaluation des capacités du Fonds de soutien européen, déclarant que la crise de la dette s'étend au-delà des pays fragiles de la zone euro, dans un courrier adressé aux dirigeants de l'Union monétaire, obtenu jeudi.